



Session ordinaire 2021-2022

JS/PG,LW,CE

P.V. PETI 25

## Commission des Pétitions

### Procès-verbal de la réunion du 18 mai 2022

La réunion a eu lieu par visioconférence.

#### Ordre du jour :

1. **7896 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2020)**
  - Examen et approbation d'un projet de rapport
  - Rapportrice : Mme Nathalie Oberweis
2. **Examen de 15 nouvelles demandes de pétition publique et d'1 nouvelle demande de pétition ordinaire**
3. **Addendum**
4. **Divers**

\*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. André Bauler, M. Gilles Baum remplaçant M. Gusty Graas, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, M. Max Hengel, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, M. Jean-Paul Schaaf

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

M. Joé Spier, Mme Giulia Champier (stagiaire), de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gusty Graas

\*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

\*

1. **7896 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2020)**
  - Examen et approbation d'un projet de rapport

## **- Rapportrice : Mme Nathalie Oberweis**

Madame la Présidente Nancy Arendt constate à propos du rapport annuel de l'Ombudsman, relatif à l'année 2020, qu'il s'agissait d'une année particulière dans la mesure où les administrations furent confrontées avec la survenance de la pandémie du Covid 19.

Madame la Rapportrice Nathalie Oberweis esquisse le cadre du projet de rapport sous rubrique. Elle explique qu'il convenait d'abord de bien situer sa démarche en tant que Rapportrice, qu'il fallait procéder autant que faire se peut de manière impartiale, et qu'elle tenait dans ses conclusions de mettre en exergue certains éléments récurrents qui émergeaient déjà avant la pandémie.

Concernant plus particulièrement certains effets liés à la pandémie, force est de constater que certaines inégalités se sont approfondies, que l'accessibilité de certains services administratifs s'est compliquée et que le recours renforcé à des solutions digitalisées a renforcé les difficultés d'accessibilité des services, creusant davantage les inégalités qui pouvaient déjà exister.

Quant aux problèmes récurrents, l'oratrice évoque la rigidité avec laquelle certains services administratifs interprètent les dispositions législatives et réglementaires. Elle évoque encore les tensions qui peuvent naître entre administrations et administrés. Les contributions des différentes commissions parlementaires au présent projet de rapport en sont souvent le reflet. Concernant les conclusions du projet de rapport, Madame la Rapportrice a fait un choix sur certains éléments qui lui tenaient particulièrement à cœur.

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques de la part des membres de la commission. Pour sa part, elle constate que les conclusions de la Rapportrice évoquent la nécessité d'organiser certaines réunions jointes afin de donner un suivi à des recommandations émanant du Médiateur. L'oratrice demande de quelle façon on devrait s'y prendre. En l'occurrence, il s'agit de recommandations relatives au rôle du Médiateur en ce qui concerne un droit de regard sur les juridictions, d'une part, et sur des établissements publics, d'autre part. Il est constaté que ces aspects concernent en premier lieu la Commission des Institutions et de la Réforme constitutionnelle.

Madame la Présidente espère que le débat d'orientation sur le rapport annuel 2020 de l'Ombudsman saura être évacué encore avant les vacances d'été.

Les membres de la commission adoptent à l'unanimité le projet de rapport leur soumis pour examen.

## **2. Examen de 15 nouvelles demandes de pétition publique et d'1 nouvelle demande de pétition ordinaire**

### **AVIS POSITIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2319** - Hausse du nombre de voies réservées aux transports en commun et mise en place de règles de circulation aux abords de la Gare de Luxembourg*

Dépôt: le 27.04.2022 à 19:33  
Pétitionnaire: Jean-Baptiste Printz

*Demande de pétition publique **2323** - Réduire le temps d'attente pour les mammographies au Luxembourg*

Dépôt: le 02.05.2022 à 00:32  
Pétitionnaire: Marilia Ribeiro Spera

*Demande de pétition publique **2325** - STOP Freedefeier! Feuerwerk! Feux d'artifices! Firework!*

Dépôt: le 02.05.2022 à 19:43  
Pétitionnaire: Marie-Christine Basting

*Demande de pétition publique **2330** - Pour la flexibilisation des heures d'ouverture des commerces essentiels au Grand-Duché*

Dépôt: le 08.05.2022 à 00:36  
Pétitionnaire: Abner Andrey Martinez Zamudio

*Demande de pétition publique **2332** - Congé parental von 9 Monaten*

Dépôt: le 11.05.2022 à 09:38  
Pétitionnaire: Michèle Senninger

*Demande de pétition publique **2300** - De Meeschter soll am Lëtzebuerger Qualifikatiounsrahmen op de Niveau 6 opgewäert ginn. Le brevet de maîtrise doit être revalorisé au niveau 6 dans le cadre de qualification luxembourgeois.*

Dépôt: le 03.04.2022 à 12:32  
Pétitionnaire: Serge Peiffer

### **AVIS NEGATIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2318** - Bus Parking op der Stäreplaz*

Dépôt: le 26.04.2022 à 10:51  
Pétitionnaire: Kevin Müller

#### **Motivation :**

La demande de pétition publique 2318 relève d'une compétence communale et non pas d'une compétence nationale. La demande sera transmise à la Ville de Luxembourg.

*Demande de pétition publique **2320** - ADRESSE DE RÉFÉRENCE FIR DEN REVIS ODER RPH UNZEERKENNEN*

Dépôt: le 28.04.2022 à 15:29  
Pétitionnaire: Armand Raach

#### **Motivation :**

La demande de pétition publique 2320 est superfaitatoire dans la mesure où il est déjà aujourd'hui possible d'obtenir une adresse de référence auprès des offices sociaux.

*Demande de pétition publique **2321** - Sofortige Auflösen der Steuerklasse 1a !*

Dépôt: le 29.04.2022 à 13:52  
Pétitionnaire: Anouk Audry

Motivation :

Pétition jugée similaire quant à son fond à la pétition publique 2107 -*Schluss mat der steierlecher Diskriminéierung géint Elengerzéier! Mettre fin à la discrimination fiscale des familles monoparentales!*, déposée le 14.11.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

*Demande de pétition publique **2322** - Remboursement des accises et de la TVA sur les carburants et l'énergie aux résidents, travailleurs frontaliers et entreprises luxembourgeoises*

Dépôt: le 01.05.2022 à 10:10  
Pétitionnaire: João Paulo Ferreira

Motivation :

Pétition jugée similaire quant à son fond à la pétition publique 2229 -*Baisser le prix sur la pompe/ Den Preis an den Tankstellen wieder senken/ De Präis un den Tankstellen rëm erofsetzen*, déposée le 08.02.2022. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction. Par ailleurs, la commission constate que le texte de la pétition contient des éléments qu'elle juge discriminatoires.

**A reformuler**

*Demande de pétition publique **2317** - Familles Monoparentales - Révision des Conditions d'avances sur pension alimentaire de la part du Fonds National de Solidarité / Abolition et/ou adaptation de la Condition et obligation d'être résident luxembourgeois pendant une durée de 5 ans consécutifs. / Cette mesure est complètement inadaptée et injuste vis-à-vis de beaucoup de victimes de ce genre de procédure.*

Dépôt: le 23.04.2022 à 10:00  
Pétitionnaire: Delfina Mendes Valente

Motivation :

La pétitionnaire est d'abord priée de supprimer les termes « Mon propre cas » à l'endroit de la motivation de l'intérêt général de la pétition. En effet, il doit s'agir d'une motivation générale et non pas d'un intérêt personnel ou privé poursuivi par le pétitionnaire.

Ensuite, la commission demande de supprimer l'affirmation suivant laquelle les « familles monoparentales seraient prises au piège par les systèmes mis en place actuellement ». Cette affirmation est jugée exagérée, et donc fausse, dans la mesure où elle ne correspond pas à une réalité généralisée.

*Demande de pétition publique **2326** - Prime de risque pour les agents de sécurité !*

Dépôt: le 03.05.2022 à 12:30  
Pétitionnaire: João Carlos Sansana

Motivation :

Une pétition publique doit être le reflet d'un intérêt général, et non pas d'un intérêt privé ou personnel. Dès lors, le pétitionnaire est prié de supprimer ou de remplacer les termes suivants : « je pense », « J'étais militaire », « je lance ».

*Demande de pétition publique **2327** - Abolition du notariat*

Dépôt: le 03.05.2022 à 15:18  
Pétitionnaire: Jessica Costa Barbosa

Motivation :

La pétitionnaire est priée de se focaliser sur l'objet même de sa démarche et de faire abstraction d'affirmations fausses, gratuites et dénigrantes. Dans cet ordre d'esprit, la commission demande de supprimer les passages suivants :  
« ... dont la mode de nomination reste obscure et dont les agissements ne sont pas vraiment contrôlés, s'enrichit sur le dos du peuple. ...En effet, la grande masse du commun des mortels doit, pour accomplir un grand nombre d'actes et de démarches, contribuer à la fortune du club des 36 ....Pas besoin de créer un cartel pour cela. »

*Demande de pétition publique **2328** - Pour l'interdiction de l'apologie du communisme / Prohibiting the glorification of communism*

Dépôt: le 04.05.2022 à 11:03  
Pétitionnaire: Jonathan Fonteyne

Motivation :

La commission constate que le pétitionnaire fait un amalgame incompréhensible entre tendances politiques d'une part et dérives d'autre part. Il est dès lors prié de clarifier l'objet de la pétition à ce sujet et en particulier d'en modifier l'intitulé en y précisant qu'il vise à condamner des totalitarismes, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

*Demande de pétition publique **2329** - FIBROMYALGIE, eng Krankheet déi duerch den ganzen Kierper geet an hei am Land net unerkannt gëtt, opwuel et eng richteg Krankheet ass a ganz viel Leit drënner leiden.*

Dépôt: le 05.05.2022 à 22:33  
Pétitionnaire: Melanie Reimen

Motivation :

La commission tient à rendre la pétitionnaire attentive au fait que la pétition ordinaire 1891 a déjà traité du sujet et a reçu une prise de position des ministres de la Santé et de la Sécurité sociale. Il y est constaté qu'il existe un centre de traitement de la douleur au Centre Hospitalier du Luxembourg qui est donc en capacité de prendre en charge cette pathologie selon les recommandations des sociétés savantes. De plus, la loi hospitalière du 8 mars 2018, en son article 28, autorise la création d'un réseau de compétence sur la prise en charge de la douleur chronique. Les médicaments

et les traitements pour traiter le syndrome fibromyalgique sont également pris en charge par l'assurance maladie d'après les dispositions prévues par le Code de la sécurité sociale. Les ministres en concluent qu'il existe dès lors une certaine reconnaissance de cette maladie au Luxembourg.

Si toutefois, l'objectif de la pétitionnaire était de faire reconnaître cette maladie afin, par exemple, de pouvoir bénéficier d'un statut de personne handicapée, il faudrait qu'elle reformule sa pétition en insistant clairement sur cet aspect.

Par ailleurs, la pétitionnaire est priée de supprimer toute référence à son cas personnel, étant donné qu'une pétition publique doit être motivée par un intérêt général et non pas par un intérêt privé ou personnel. Dès lors, il faudra modifier la motivation de la pétition en conséquence.

### **En suspens**

*Demande de pétition publique **2331** - Un pas vers l'indépendance énergétique du Luxembourg - Interdiction de nouvelles chaudières à gaz et au fioul*

Dépôt: le 10.05.2022 à 14:32

Pétitionnaire: Martin Petschko

#### Motivation :

Afin de vérifier s'il y a éventuellement à l'heure actuelle une disposition légale ou un projet de loi visant à interdire de nouvelles chaudières à gaz ou au fioul, la présente demande de pétition publique est mise en suspens.

(Suivant les informations recherchées, il apparaît qu'il n'y a aucune interdiction de telle sorte à l'heure actuelle. Partant, la commission pourrait aviser favorablement la présente demande lors de sa prochaine réunion).

### **Pétitions ordinaires**

La commission accepte les pétitions ordinaires suivantes :

*Demande de pétition **ordinaire 2273** - Pétition de rémunération totale congé parental femme Luxembourg*

Dépôt: le 09.03.2022 à 12:23

Pétitionnaire: Sofia Narciso Roteia

*Demande de pétition **ordinaire 2324** - Petitioun fir d'Wuelbefannen an d'Gesondheet vun eise Kanner.*

Dépôt: le 29.04.2022 à 00:27

Pétitionnaire: Harpa Rún Tordardottir

Concernant la pétition ordinaire 2324, la commission décide d'en saisir le Ministre de l'Éducation nationale ainsi que la Ministre de la Famille.

### **Échange de vues**

Concernant la **demande de pétition publique 2322 - Remboursement des accises et de la TVA sur les carburants et l'énergie aux résidents, travailleurs frontaliers et entreprises luxembourgeoises**, Madame la Présidente demande aux membres de la commission s'ils ont compris le raisonnement du pétitionnaire qui fait apparemment un lien entre le tourisme à la pompe et les entreprises luxembourgeoises, ce qui lui paraît hors propos. L'oratrice évoque

dans le même ordre d'esprit la référence du pétitionnaire à une citation de Monsieur le Ministre François Bausch.

Monsieur le Député Gilles Baum a le sentiment que les affirmations de nature politique ne sont pas admissibles. Quant au rabais de 7,5 cents sur les carburants, l'orateur constate qu'il n'est pas admissible de faire une distinction entre les travailleurs frontaliers de différentes provenances, une telle approche étant discriminatoire. Il donne encore à considérer qu'il faudrait abolir rétroactivement la disposition légale y afférente, ce qui n'est pas possible.

Madame la Présidente ne retient pas tant le dernier point de l'argumentation de l'orateur précédant, mais elle constate que le texte de la pétition présente en effet un caractère discriminatoire, ce qui la rend irrecevable. L'oratrice signale par ailleurs qu'une autre demande de pétition publique traitant de la même thématique, avait été admise, ce qui signifie que la présente demande est irrecevable du fait qu'elle y est similaire.

Monsieur le Député Marc Hansen estime qu'il existe en effet des pétitions similaires quant au fond. Il estime par ailleurs que le caractère discriminatoire de la présente demande est donné et à réfuter. L'orateur pense également que certaines formulations tentent à dresser un contexte politique fort particulier et questionnable. L'orateur estime finalement que la présente demande de pétition publique est irrecevable car elle est similaire à d'autres pétitions publiques. Il est rejoint dans son appréciation par Madame la Présidente.

Monsieur le Député André Bauler soutient cette appréciation. Il ajoute qu'à la lecture du texte de la présente pétition, l'on est parfois réduit à deviner quel est l'objet poursuivi par le pétitionnaire.

Quant à la **demande de pétition publique 2326 - Prime de risque pour les agents de sécurité** !, Madame la Présidente signale que son auteur devra reformuler le texte en y supprimant la référence à son expérience personnelle.

Monsieur le Député André Bauler donne à considérer qu'en l'occurrence, le pétitionnaire vise le secteur privé dont les conditions de revenu et de travail relèvent d'une compétence des partenaires sociaux, même si l'on peut constater que des services publics apparentés bénéficient d'un statut particulier auquel sont liés des primes.

Madame la Présidente donne à considérer que des cas de figure semblables ont déjà été admis par la commission, à savoir lorsque des dispositions de droit privé, respectivement des sujets relevant de la compétence des partenaires sociaux, ont été visés.

Dans cet ordre d'esprit, Monsieur le Député Marc Hansen fait remarquer qu'il est en effet concevable que l'on modifie le Code du travail sur les points visés par le pétitionnaire, ce qui signifie que sa demande de pétition pourrait être recevable. L'orateur demande toutefois que la forme personnelle contenue dans le texte soit supprimée.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo revient sur l'aspect de la compétence. Il pense que l'on est en présence d'une matière qui se soustrait à la compétence du législateur. Considérant toutefois qu'une modification du Code du travail pourrait répondre aux revendications du pétitionnaire, l'orateur

accepte que l'on admette la présente demande.

Au sujet de la **demande de pétition publique 2328 - Pour l'interdiction de l'apologie du communisme / Prohibiting the glorification of communism**, Madame la Présidente relève que son auteur se réfère à une résolution du Parlement européen alors que l'objet de la pétition concerne d'autres aspects.

Monsieur le Député André Bauler constate que le pétitionnaire est dans son bon droit de demander d'interdire l'apologie du communisme. L'orateur rappelle les exactions - tels les goulags et les purges staliniennes - commises au nom du communisme.

Monsieur le Député Marc Hansen donne à considérer qu'il n'est pas possible de généraliser au point de voir une équivalence entre le communisme en tant que courant politique ou doctrine et différents faits historiques survenus en URSS. L'orateur signale qu'il y a différentes formes d'apparition du communisme, d'une part, et, d'autre part, une doctrine communiste. Monsieur le Député demande de quelle manière est-ce que les membres de la commission évalueraient la présente demande si elle s'opposait à l'apologie de thèses écologiques, social-démocrates, libérales ou chrétien-sociales. L'orateur soulève la question de savoir si la commission voit une objection de principe quant à la remise en question de courants politiques ou non.

Monsieur le Député André Bauler est d'avis que l'objectif poursuivi par le pétitionnaire concerne l'ancien régime totalitaire soviétique et les exactions commises dans ce cadre. Il regrette que l'intitulé n'en fasse pas mention. Dès lors, il conviendrait de préciser à cette fin l'intitulé de la pétition.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concède que l'on puisse dénoncer les exactions commises sous le manteau du communisme. Or, en l'occurrence, le pétitionnaire fait un amalgame inacceptable en confondant exactions et courant politique. La forme de la présente pétition est pour le moins à revoir, estime l'orateur. Si l'auteur de la pétition vise à interdire la glorification d'exactions, la pétition est recevable. S'il vise par contre à mélanger exactions et courant politique, tel n'est pas le cas. L'orateur estime que l'intitulé et le but de la pétition doivent être reformulés à la lumière d'une telle différenciation.

### 3. **Addendum**

**La commission procède à la validation des signatures des pétitions publiques 2.193 et 2.229. La pétition 2.193 dépasse le seuil des 4,500 signatures et a droit à un débat public. La pétition 2.229 ne dépasse pas le seuil, un débat public y relatif n'aura pas lieu. Madame la Présidente constate toutefois que la pétition 2.229 a connu un grand succès et que le message que contient cette pétition est entendu par le monde politique.**

#### **VALIDATION DES SIGNATURES RÉCOLTÉES PAR LA PÉTITION PUBLIQUE 2193**

##### **APRÈS VÉRIFICATION :**

**Pétition publique 2193 - Keng Impfpflicht fir Persounen ab 50 Joër !!**

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES : 5129



(APRÈS la suppression de 161 doublons)  
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER : 0  
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES : 5129  
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES : 87 = 1,70  
%

**NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES : 5042**

**VALIDATION DES SIGNATURES RÉCOLTÉES PAR LA PÉTITION  
PUBLIQUE 2229**

**APRÈS VÉRIFICATION :**

**Pétition publique 2229 - Baisser le prix sur la pompe. Den Preis an den  
Tankstellen wieder senken. De Präis un den Tankstellen rëm erofsetzen.**

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES : 4.549  
(APRÈS la suppression de 158 doublons)  
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER : 0  
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :  
4.549  
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES CONTRÔLÉES :  
4.549 = 100,0 %  
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES NON VALIDES : 74 =  
1,63 %

**NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :  
4.475 => pas de débat public !**

**VALIDATIONS DE SIGNATURES (SEUIL DES 4.500 SIGNATURES NON  
ATTEINT)**

La commission procède à la validation des signatures des pétitions publiques suivantes :

Pétition publique 2250 - Méi Sécherheet op den lëtzebuergeschen Garen z.B. duerch Police-Stationen.  
Signatures : 106  
Doublons : 2

Pétition publique 2251 - Fir eng eendeiteg favorabel Positioun vun der lëtzebuergescher Regierung zum schnelle Bäitritt vun der Ukrain an d'EU.  
Signatures : 86  
Doublons : 3

Pétition publique 2252 - Congé spécial humanitaire (fir Flüchtlingshëllef) - Sonderurlaub für Flüchtlingshilfe - Special leave to help refugees  
Signatures : 33  
Doublons : 0

Pétition publique 2257 - Méi Remboursement bei Brëller an Zänn  
Signatures : 1396  
Doublons : 40

Pétition publique 2261 - Baisse des frais d'enregistrement et de transcription

de 7% à 4% pour toutes ventes de biens immobiliers destinés à des fins d'habitation au Grand-Duché de Luxembourg.

Signatures : 512

Doublons : 5

Pétition publique 2262 - Adaptation du barème des frais de déplacement et des frais de route suite à l'explosion des prix du carburant.

Signatures : 447

Doublons : 15

Pétition publique 2264 - Obligation pour les communes et l'Etat de faire un diagnostic amiante de tous les bâtiments publics (écoles, salles de sport, piscines, administrations...)

Signatures : 39

Doublons : 0

Pétition publique 2265 - Installatioun vun fixen oder mobilen Radaren an der Zone 30

Signatures : 129

Doublons : 2

Pétition publique 2266 - Aussetzen vun der CO2-Steier op de Pétrolsproduiten während der Ukrainkris

Signatures : 221

Doublons : 4

Pétition publique 2267 - Baisse provisoire du prix des carburants par le biais d'une suspension de la perception des accises et/ou de l'application d'un taux TVA intermédiaire, voire d'un taux TVA réduit.

Signatures : 240

Doublons : 3

Pétition publique 2268 - Aféieren vu syntheeschem Petrol op den Tankstellen zu Lëtzebuerg / Pétrole synthétique aux stations-service du Luxembourg

Signatures : 76

Doublons : 2

Pétition publique 2270 - Favoriser le télétravail et renégocier les accords avec les pays frontaliers pour parer à l'explosion du prix des carburants.

Signatures : 207

Doublons : 4

Pétition publique 2272 - Tarifs de Post proportionnels au poids du colis.

Signatures : 18

Doublons : 0

Pétition publique 2275 - Autorisation du port d'une visière fumée/noire

Signatures : 490

Doublons : 4

Pétition publique 2276 - Ein Sportkommissar für Luxemburg

Signatures : 210

Doublons : 2

Pétition publique 2278 - Réintroduction du service militaire obligatoire luxembourgeois  
Signatures : 233  
Doublons : 1

Pétition publique 2279 - Anerkennung ausländischer Zeugnisse die keine Hochschulabschlüsse sind.  
Signatures : 69  
Doublons : 3

Pétition publique 2281 - Pour un port du masque facultatif dans les transports publics  
Signatures : 296  
Doublons : 11

Pétition publique 2282 - 4 Schaffdeeg an der Woch (Méindes, Dënschdes, Donneschdes an Freides)  
Signatures : 653  
Doublons : 16

Pétition publique 2285 - Abandon du projet de loi entendant obliger les copropriétés à prévoir chaque mois une certaine somme d'argent pour effectuer des travaux  
Signatures : 56  
Doublons : 2

Pétition publique 2288 - Mémorial aux victimes civiles du conflit ukrainien / Gedenkstätte für die zivilen Opfer des Ukraine Konflikts  
Signatures : 9  
Doublons : 1

### **DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES**

Les pétitions publiques suivantes sont reclassées en pétitions ordinaires :

Pétition publique 2164 - Ofrappen vum erhalenswäerten Barrièreshaischen zu Miersch (345 signatures)

Pétition publique 2215 - Pour un traitement équitable du statut des assistants parentaux (1018 signatures)

### **CLÔTURES**

La commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

**Les auteurs des pétitions suivantes n'ont pas réservé de suite à la requête de la Commission de reformuler leur texte**

Demande de pétition publique 2216 - Petition damit die GSO Klassen in Zukunft in den Fächern COMON (Geschichte und Geografie) und EDCIT auf Deutsch antworten können, sowohl in Prüfungen wie auch im Unterricht.

Demande de pétition publique 2219 - Rectification de l'âge de la retraite

Demande de pétition publique 2220 - Begleitpersonen sollen beim Arzt- oder

Krankenhausbesuch erlaubt werden.

Demande de pétition publique 2247 - Lëtzebuergesch Politiker an Politikerinne mussen mindestens 5 Joer no hirer Amtszäit waarde éier se an enger internationaler/multinationaler Entreprise schaffen däerfen.

Demande de pétition publique 2249 - GRATIS GEDRENKS AN DER KANTIN VUM ATHENEE

Demande de pétition publique 2253 - ATOMWAFFENVERBOT

Demande de pétition publique 2254 - Petitioun géint Liwwerung vu Waffen un deen ukraineschen Regime.

Demande de pétition publique 2256 - Erlabnis als Enseignant am BTS ze schaffen ouni Uni-Ofschloss mee duerch een Examen / Autoriser d'être renseignant au BTS sans un BAC+3 mais par un examen

Demande de pétition publique 2260 - Indexation automatique des salaires

Demande de pétition publique 2263 - Fahrkosten-Erhöhung durch den Arbeitgeber, wegen den dauernd ansteigenden Benzinpreisen

**Les auteurs des pétitions suivantes ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire**

Pétition publique 2192 - Demande exceptionnelle de prolongation d'indemnités de chômage pour les plus de 50 ans.

Pétition publique 2235 - Fir d'Aféieren vum DAB (Digital Audio Broadcast) zu Lëtzebuerg

Pétition publique 2165 - Lofffilteren an alle Schoulen - Purificateurs d'air dans toutes les écoles - Luftfilter in allen Schulen

Pétition publique 2167 - Leit ze manipuléieren vir ofhängeg ze gin vun Glécksspillen an RTL ze verbidden dozou z'animéieren.

Pétition publique 2169 - Pfand op den Plastikfläschen an Béchsen fir eng méi propper Umwelt

Pétition publique 2170 - Pour une interdiction des suremballages des produits vendus en supermarché

Pétition publique 2176 - Fir een Déierekierfecht zu Lëtzebuerg

Pétition publique 2179 - Uniforme dans les écoles primaires et secondaires pour les élèves.

Pétition publique 2180 - Les classes qui perdent des vacances à cause des stages.

Pétition publique 2183 - Homeschooling fir Lycéesschüler

Pétition publique 2184 - Demande de prime de risques pour les non vaccinés,

testés négatifs, risquant d'être contaminés par le Covid, par les vaccinés non testés.

Pétition publique 2185 - Contre la vente des homards vivants dans les supermarchés

Pétition publique 2189 - Dépistage Covid-19 pour tous, Vacciné ou Non.

Pétition publique 2158 - Pour la tenue d'Assises de la Santé

### **Les auteurs des pétitions suivantes n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale**

Pétition 1887 - Pétition pour la révision du congé de maternité en cas d'accouchement prématuré

Pétition 1892 - Pétition pour des forfaits au mètre carré des prix de logements pour assurer un accès au logement abordable pour toute la population

Pétition 1913 - Streng Iwwerwaachung op Autosolismus zu Lëtzebuerg

Pétition 1933 - Mobilité : Pôle d'échange P+R Lorentzweiler A7

Pétition 1940 - Obligation pour les commerces/magasins/épicerie de disposer de WCs accessibles à leurs clients

Pétition 2126 - Gesondheets Lëtzebuurger am Ausland

### **PRISES DE POSITION DU GOUVERNEMENT**

La commission prend acte des prises de position gouvernementales suivantes et décide de les communiquer aux pétitionnaires concernés :

Pétition 1858 - Evaluation de l'Ivermectine dans la prophylaxie et le soin de la Covid. Evaluierung von Ivermectin in der Prophylaxe und Pflege von Covid.  
*Prise de position du 19 avril 2022 de la part de Madame la Ministre de la Santé*

Pétition 1947 - Autorisation des traitements alternatifs à la COVID  
*Prise de position du 27 avril 2022 de la part de Madame la Ministre de la Santé*

Pétition 1992 - Sortons les poules des cages !!! Interdiction de la vente des oeufs de catégorie 2 et de catégorie 3 / Ban the sale of eggs category 2 and category 3 - eggs from caged chickens  
*Prise de position du 27 avril 2022 de la part de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural*

Pétition 1994 - Contre l'obligation de porter un gilet de sécurité réglementaire pour tout piéton en dehors des agglomérations pendant la nuit ou en cas de mauvaise visibilité. / Abolition de l'infraction 170-07 du Code de la route (modification par les règlements grand-ducaux nos 33 et 34 du 27 mars 2008). / Gegen die Warnwestenpflicht für alle Fußgänger außerhalb der Ortschaften nachts und bei schlechter Sicht.  
*Prise de position du 21 avril 2022 de la part de Monsieur le Ministre de la*

*Mobilité et des Travaux publics*

Pétition 2000 - Pétition contre la crise du logement

*Prise de position du 26 avril 2022 de la part de Monsieur le Ministre du Logement*

Pétition 2156 - Pétition ordinaire concernant le vaccin Nuvaxovid

*Prise de position du 27 avril 2022 de la part de Madame la Ministre de la Santé*

Pétition 2243 - Stationnement handicapé

*Prise de position du 21 avril 2022 de la part de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics*

**4. Divers**

La réunion de la Commission des Pétitions, initialement prévue pour le 1<sup>er</sup> juin 2022, est reportée au 8 juin 2022. Elle sera consacrée à l'examen de dix points relatifs aux procédures de la commission. Elle portera également sur une évaluation de trois débats publics.

\*

Madame la Présidente informe les membres de la commission qu'elle ne saura assister à l'entrevue avec la pétitionnaire Françoise Seyler, prévue pour le 30 mai 2022. L'oratrice remercie Monsieur le Vice-président de la commission, Mars Di Bartolomeo, qui a accepté de la remplacer à cette occasion. Une documentation sera envoyée aux membres de la commission en amont de ladite entrevue, à laquelle devront également participer les ministres de la Santé et de la Famille.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo précise au sujet de cette entrevue que la pétitionnaire souffre depuis des années d'une manière extrême du décès de sa mère, qui faisait l'objet d'une sédation. L'orateur estime qu'il est difficile d'apporter une aide concrète à la pétitionnaire, mais qu'il est important de se mettre à son écoute, ceci, notamment, en présence des deux ministres compétentes dans la matière.

Madame la Présidente rappelle que la Commission des Pétitions organise dans un premier temps cette entrevue avec les ministres concernées et la pétitionnaire et que dans un deuxième temps, il conviendra d'y apporter les suites qui apparaîtront alors utiles et judicieuses.

Luxembourg, le 18 mai 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**